

le portique

## Le Portique

Revue de philosophie et de sciences humaines

13-14 | 2004

Foucault : usages et actualités

---

# De la « guerre des races » aux luttes de l'immigration

Une perspective foucauldienne des études sur l'ethnicité

Ahmed Boubeker

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/leportique/619>

ISSN : 1777-5280

### Éditeur

Association "Les Amis du Portique"

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2004

ISSN : 1283-8594

### Référence électronique

Ahmed Boubeker, « De la « guerre des races » aux luttes de l'immigration », *Le Portique* [En ligne], 13-14 | 2004, mis en ligne le 15 juin 2007, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/leportique/619>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Tous droits réservés

---

# De la « guerre des races » aux luttes de l'immigration

Une perspective foucauldienne des études sur l'ethnicité

Ahmed Boubeker

---

- 1 À l'inverse de tous les auteurs jaloux de l'authenticité de leur création conceptuelle, Michel Foucault ne craignait pas les détournements de son œuvre<sup>1</sup> : il considérait même ses enseignements comme des pistes de recherche libres d'usage pour ses auditeurs. Point d'orthodoxie foucauldienne donc, mais en revanche l'historien philosophe se disait intéressé par tout ce qui se raccroche à ses travaux, tout ce qui s'y branche, au sens d'agencement dans l'actualité en particulier. Et c'est précisément en ce sens que je me réfère à son œuvre, un peu comme à « un héritage précédé d'aucun testament » pour reprendre l'expression de René Char.
- 2 Il ne s'agit pas pour autant de dire n'importe quoi en piochant ici et là des fragments de cette œuvre ouverte. Et s'il est une figure foucauldienne qui pourrait servir de garde-fou – le conditionnel est de mise en ces temps de reconversion de la « radicalité conceptuelle » en néo-libéralisme façon MEDEF – c'est celle de l'engagement de « l'intellectuel spécifique »<sup>2</sup>, cet intellectuel qui renonce aux valeurs universelles pour parler au nom de sa compétence et de sa situation. Un observateur engagé donc, un observateur qui dans sa propre pratique de recherche soumet l'objectivité à l'épreuve de la compréhension d'une perspective : le point de vue à partir duquel il regarde le monde. En l'occurrence, il s'agit très modestement pour moi du monde de l'immigration – ou plutôt des « mondes de l'ethnicité »<sup>3</sup> – : c'est pourquoi j'ai choisi de me référer en particulier aux cours de 1976<sup>4</sup> au Collège de France où Foucault développe le concept de « guerre des races ».  
I. Un retour de savoirs assujettis
- 3 Foucault ne parle en fait que très rarement de l'immigration. Il s'est pourtant engagé dans ses premières luttes. Ainsi de la grande manifestation de la Goutte d'Or (Paris) en octobre 1971 suite au meurtre du jeune Djillali Ben Ali, première manifestation depuis la fin de la guerre d'Algérie ayant rassemblé plusieurs milliers de personnes contre la violence raciste. Foucault participe aussi avec Sartre et Deleuze à la création d'un

« Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés », lequel donne un premier écho public à la situation de hors-droit des travailleurs immigrés.

- 4 Mais avant d'en venir plus précisément à ces luttes dans une perspective foucauldienne, je voudrais situer le contexte et le cadre d'actualité de mon expérience de recherche dans ce que Foucault appelle « *un retour de savoir* »<sup>5</sup> ou encore « *l'insurrection des savoirs assujettis* »<sup>6</sup>. Un mot qui désigne d'abord l'apparition de contenus historiques masqués dans des « systématisations formelles » et qui précisément sont les seuls qui permettent de retrouver un clivage des luttes dans les oubliettes de l'histoire officielle.
- 5 Il me semble que le thème de l'immigration qui fait actualité pourrait s'inscrire dans ce contexte. En effet, l'immigration a une histoire qui reste trop souvent assimilée à la légende dorée de notre creuset républicain. Mais on peut considérer plus radicalement que l'immigration est une histoire : une histoire vécue, à travers la longue trame de l'expérience d'un sujet humilié poursuivant néanmoins sa lutte pour la reconnaissance ; une histoire saisie du dedans qui démystifie la gloire sans éclipse de notre modèle national d'intégration. Au plus loin de la légende dorée du « creuset français », on peut ainsi réhabiliter une perspective cachée dans une face sombre de la République, retrouver les traces de l'histoire de l'immigration comme expérience vécue, l'histoire des éternels oubliés de l'histoire, gibiers de faits divers et autres créatures de nos fantasmes publics ou de la jungle de nos statistiques. Retrouver les traces d'une autre histoire donc, à travers les événements et les formes de résistance qui ont amené l'immigration à se constituer et à se maintenir comme une dimension de la société française.
- 6 La notion de « savoir assujetti » désigne aussi pour Foucault un savoir disqualifié, discrédité par la hiérarchie des connaissances ou parfois même « *tenu en lisière* »<sup>7</sup> : un savoir infâme en quelque sorte. Ce qui est précisément le cas des études sur l'immigration, comme l'a montré le pionnier de cette sociologie, Abdelmalek Sayad<sup>8</sup>. L'immigration reste en effet un objet social avant d'être un objet de sciences sociales. Tous les bilans de connaissance dans ce domaine reconnaissent le déficit théorique d'une science encore trop tributaire du politique pour parvenir à constituer son objet. Un objet qui reste honteux, comme un trou noir dans la tradition française des sciences sociales, victime d'un « chauvinisme de l'universel », pour reprendre la formule de Pierre Bourdieu.
- 7 Sans doute ne peut-on pas encore parler à propos d'immigration d'une « insurrection de savoirs assujettis » ni même d'ailleurs d'un véritable « retour de savoir », mais on assiste effectivement en France à un certain renouveau de la recherche sur les relations inter-ethniques, à partir notamment d'une critique de « l'universel abstrait » de notre sacrosaint modèle d'intégration. De nouveaux horizons de connaissance passent ainsi par un dépistage de l'exclusion sous les concepts gelés d'un corpus discursif du modèle républicain, par l'exhumation de lambeaux de pensées momifiées prétextes à toutes les dérives d'un racisme institutionnel, ou encore par la mise à jour des discriminations. Autant d'avancées de la recherche pour rompre avec une longue histoire du silence et de la compromission.
- 8 Mais ce qui importe surtout, c'est un lien qui se construit entre ces connaissances sorties des oubliettes de notre histoire de France et les savoirs locaux des acteurs de l'immigration, ces « gens de peu » qui jusqu'alors n'avaient pas voix au chapitre dans l'écriture de leur propre histoire. Ce lien apparaît essentiel, car au-delà de la légende dorée du creuset français, on découvre des mémoires de combat. Des mémoires pouvant

permettre de dégager des fragments de généalogies de l'immigration, lesquelles s'opposent à l'omnipotence d'une instance théorique unitaire qui a toujours voulu faire passer les vessies pour des lanternes sous les vieilles lunes de l'intégration.

## II. La guerre des races comme paradigme

- 9 Ce qui importe pour Foucault, ce n'est pas le pouvoir mais les relations de pouvoir. Dans un essai<sup>9</sup> publié dans le livre de Dreyfus et Rabinow, il propose un mode d'investigation qui consiste à prendre les formes de résistance comme une sorte de catalyseur de ces relations de pouvoir. Ce qui lui permet de distinguer historiquement trois types de lutte :
- les plus anciennes qui s'opposent aux formes de dominations sociales ou ethniques ;
  - les luttes contre l'exploitation au travail qui deviennent prépondérantes à partir du siècle dernier ;
  - enfin les luttes contre la soumission de la subjectivité qui seraient les plus actuelles.
- 10 Relativement à cette typologie, les formes de résistance de l'immigration m'apparaissent transversales. Mais je vais surtout insister ici sur la première dimension des luttes qui est celle du Foucault de la guerre des races, même si, en partant du dernier Foucault, il y aurait beaucoup à dire sur les formes de subjectivation des héritiers de l'immigration.
- 11 C'est donc avec ses cours de 1976 publiés sous le titre « Il faut défendre la société » que l'archiviste déterre le concept historique de « guerre des races » qui, pour la petite histoire devenue grande, aurait directement inspiré le concept marxiste de lutte des classes. À l'origine de ce discours à la fin du Moyen Âge, le mot « race » n'a pas un sens biologique comme aujourd'hui : il désigne un clivage historico-politique entre différents groupes sociaux. Pour Foucault, ce discours de la guerre des races résonne comme l'apparition d'une nouvelle conscience historique en rupture avec le vieux modèle de la souveraineté. C'est une contre-histoire qui s'affirme dans l'ombre, l'histoire des oubliés de l'Histoire que Foucault résume par un appel : « nous n'avons pas derrière nous la grande et glorieuse généalogie où la loi et le pouvoir se montrent dans leur force et dans leur éclat. Nous sortons de l'ombre, nous n'avons pas de droit et nous n'avons pas de gloire et c'est précisément pour cela que nous prenons la parole et que nous commençons à dire notre histoire<sup>10</sup> ».
- 12 Ce discours permet ainsi de désacraliser la gloire sans éclipse de la souveraineté et de la loi. Il déchiffre la permanence de la guerre dans une société où la vérité est toujours partisane, où l'histoire qui était l'autre côté de la relation de pouvoir s'inscrit désormais dans des rapports de forces à l'intérieur du corps social. On sait aujourd'hui la fortune révolutionnaire de ce nouveau regard sur l'histoire qui va s'ouvrir avec Michelet sur l'histoire des peuples. Jusqu'à ce que la notion même de guerre soit finalement éclip­sée de l'analyse historique par le principe de l'universalité nationale.
- 13 Le thème de la race ne disparaît pas pour autant – quel natif du XX<sup>e</sup> siècle oserait prétendre le contraire ? : Foucault nous dit qu'il est reconverti dans un « racisme d'État », un racisme moderne au plus loin de la guerre des races et de son modèle d'intelligibilité de l'histoire. Plus qu'une idéologie, ce racisme relèverait d'une technologie du bio pouvoir apportant en quelques sortes du sang neuf au vieux pouvoir souverain. Cette expression de la radicalité foucauldienne reste aujourd'hui très critiquée au nom de nos valeurs républicaines, même si le retournement du discours de la guerre des races est manifeste dans des cas extrêmes comme celui de la domination coloniale.
- 14 Mais ces critiques oublient aussi les formes de dominations ordinaires dont certaines sont d'ailleurs aussi héritières du colonialisme. Je veux bien sûr parler des politiques d'immigration, lesquelles n'ont jamais été rien d'autre qu'une police de l'immigration. Les

démographes qui les ont inventées n'ont jamais caché leur darwinisme social<sup>11</sup>. C'est ainsi qu'ils ont fixé les critères de « la bonne race » susceptible de se fondre au creuset français, ce qui explique d'ailleurs qu'au plus haut sommet de l'État on parle encore de « seuil de tolérance » et de quelques désagréments olfactifs liés à un mauvais voisinage dans le corps social. Mais c'est une autre dimension sur laquelle insiste Foucault qui m'intéresse avant tout : celle d'un retournement de la guerre des races en contagion sociale, celle d'une race qui s'infiltré en permanence dans le corps social et d'une cassure binaire de la société que je retrouve dans le thème d'actualité de la « fracture sociale et ethnique » chère à un Président sensible aux mauvaises odeurs. Je cite Foucault : « *non pas l'affrontement de deux races extérieures l'une à l'autre, mais le dédoublement d'une seule et même race en une sur race et une sous race* »<sup>12</sup>. Et il ajoute : « *la réapparition à partir d'une race de son propre passé* »<sup>13</sup>. Il suffit de remplacer le terme race par quelque notion plus « politiquement correcte » comme « identité » pour voir se dérouler le fil de l'actualité d'une dramatisation des rapports de la société française à ses populations immigrées.

- 15 Le sempiternel problème public de l'immigration vise en effet d'abord les secondes générations<sup>14</sup> : des citoyens qui ne sont plus depuis bien longtemps des étrangers à la société française, des Français qui resteraient en quelque sorte perçus comme des immigrés. C'est pourquoi l'étranger n'est plus celui qui vient d'ailleurs mais celui qui se reproduit en permanence dans le corps social. D'une altérité l'autre. De l'immigration aux banlieues, comme une partition sociale ou ethnique de la société française, une rupture radicale entre citoyens reconnus et citoyens de seconde zone. Évoquer les banlieues, ces nouvelles frontières intérieures, c'est en effet penser insécurité, violence, dégradations, tous les stigmates d'une maladie chronique qu'il s'agirait de circonscrire, choix entre l'amputation et le traitement de choc pour éviter la contagion, la gangrène du corps social.

### III. Bio politique et vieille discipline

- 16 Dans cette relégation sociale liée à la ségrégation urbaine qui s'affirme à travers des politiques sécuritaires et une gestion des populations dans une société du risque, on retrouve la perspective foucauldienne d'un pouvoir de régularisation : « faire vivre et laisser mourir » (en l'occurrence, plutôt laisser mourir !), pouvoir caractéristique d'une bio politique d'État.
- 17 Mais avant les banlieues, il y a eu aussi les cités de transit ou les cités d'urgence qui étaient pensées comme des sas d'intégration. Et qui, du fait d'un quadrillage urbain sous haute surveillance policière, s'inscrivaient plutôt dans le second pôle du bio pouvoir, le contrôle du corps, le pouvoir disciplinaire. Certes, Foucault reconnaît lui-même que dans les ateliers, les casernes, les hôpitaux ou les prisons, les vieilles disciplines ne sont plus ce qu'elles étaient. Mais si on prend la définition qu'il donne de la discipline – non pas l'expression d'un idéal type mais une généralisation et une mise en connexion de différentes techniques répondant à des objectifs locaux (apprentissage scolaire, adaptation au monde du travail...) – cette définition recoupe aussi d'une certaine manière celle de l'intégration. L'intégration individuelle des citoyens qui, avant de devenir une injonction comportementale à l'égard des seuls immigrés, concernait l'ensemble des citoyens français soumis au travail de normalisation des institutions. C'est ainsi que des générations de damnés de l'usine ou d'immigrés du temps jadis auraient fini par donner de bons Français. À l'exception notable des Maghrébins. Ceux précisément qui ne seraient rien d'autre que des « travailleurs immigrés », des hommes machines réduits

à une force brute de travail : corps surexposés, sacrifiés à la chaîne, corps souffrants, parlant à coups de transpiration, de somatisation. Des vies contaminées par le sale boulot, jusqu'à la cassure de la « sinistrose » et du « mal partout ». Il n'est pas de pathologie plus incurable que celle du corps suspect d'un malade imaginaire aux yeux des médecins et des instances sociales. L'immigré n'est que corps dans les représentations sociales mais sa souffrance physique est niée lorsque ce corps parle trop ; la maladie est expulsée vers le champ mental. Même les troubles physiques sont ainsi perçus comme l'expression d'un sujet aliéné, d'un défaut de sujet, d'un esprit troublé par le corps, délirant les maux du corps à défaut de pouvoir formuler ses propres mots. Impuissantes face à la maladie de l'immigré, nos doctes blouses blanches s'enferment dans le stéréotype ou le silence. Même malade, l'immigré reste indésirable. Et du champ social à la psychiatrie en passant par la médecine, chacun se dessaisit de son cas tout en le morcelant à l'envi. La maladie suspecte de l'immigré prolonge la suspicion généralisée sur sa personne et le déni de la souffrance se traduit aussi par une perte progressive de droits et la désinsertion sociale. La pathologie devient le dernier bastion de résistance d'un sujet qui l'investit d'un sens, refusant le statut qui lui est imposé de l'extérieur et dans lequel il se sent piégé, sans issue.

- 18 D'une institution l'autre, de l'usine à l'école, force est bien de constater que nos machines à intégrer ont aussi produit des enfants monstrueux, inassimilables paraît-il, parce qu'opposant apparemment une différence radicale à l'autorité de nos éducateurs. C'est pourquoi, malgré le déclin des vieilles disciplines, nos institutions ne renoncent pas en principe à l'intégration des immigrés qui apparaît comme une sorte d'exception disciplinaire en prenant la dimension d'un problème public.
- 19 Néanmoins, malgré les dispositifs locaux des politiques de la ville et de l'intégration, ce problème apparaît davantage comme une rhétorique publique visant à la normalisation sociale qu'une mise en œuvre de véritables techniques sur le terrain. Derrière la controverse de l'immigration-intégration, c'est la société de la norme qui est en jeu. La norme selon Foucault : au carrefour du corps et de la population, du disciplinaire et du régularisateur. Ajoutons que l'immigration est un révélateur de la norme. C'est Michel de Certeau qui souligne que l'immigré est devenu l'antidote de l'anonyme<sup>16</sup>, comme si sa désignation publique était un miroir inversé à l'adresse d'une foule solitaire de plus en plus sourde aux hymnes nationaux. La récente polémique médiatique sur le voile en témoigne : c'est sur le dos de l'immigration que s'opère la proclamation grandiloquente du vieux schéma républicain pour réaffirmer les valeurs communes. Dès lors, ne pourrait-on pas comprendre cette politique d'opinion comme une nouvelle dimension de la bio politique ? Une politique dont les dérives seraient illustrées par des « mots d'État » pour reprendre l'expression de Sayad. « Communautarisme », « intégrisme », etc., ces mots qui ne souffrent aucun débat sont désignés à l'opprobre publique sans autre forme de procès. Et ils font événement par le fait même de leur énonciation. On comprend alors que l'immigration soit prise au piège de la guerre des mots dans un espace public loin d'être pacifié comme l'ont imaginé les doux rêveurs du contrat social.
- 20 Reste que cette perspective sécuritaire se développe aussi dans le sillage du déclin de l'État nation. Le haro public sur l'immigration fonctionne en fait comme un révélateur des hantises nationales. Comme si l'immigration, dans sa position périphérique, était devenue une fiction centrale des discours publics, cristallisant les secousses verbales des mouvements généraux de la société française. C'est peut-être l'État qui se pense en délirant l'immigration comme le suggère Sayad, mais il n'empêche que cet État a perdu le

monopole de l'énonciation des identités. Et la disciplinarisation du social n'est jamais parvenue à éliminer l'histoire des sujets en lutte comme une autre face de la conscience politique. On peut alors se poser la question : derrière les nouvelles formes de visibilité publique de l'ethnicité, l'enjeu ne serait-il pas une actualisation ou un retour du discours de la guerre des races au sens originel du concept ? Un discours des oubliés de l'histoire qui se développerait à la limite de la survie même du sujet qui parle. Un discours dont le retour se jouerait comme celui des « hommes infâmes » selon Foucault, ces êtres quasi fictifs dont la vie aurait été réduite à « quelques mots terribles qui étaient destinés à les rendre indignes pour toujours de la mémoire des hommes »<sup>17</sup> et dont le retour « maintenant dans le réel se fait dans la forme même selon laquelle on les avait chassés du monde »<sup>18</sup>.

- 21 Pour dire les choses autrement, aucun docteur Folamour de la puissance publique n'est en mesure de contrôler ses propres monstres médiatiques qui finissent toujours par se retourner contre lui. Et c'est à travers le refus d'une représentation désincarnée dans l'espace public qui les a toujours laissés pour compte, c'est en se risquant à dire les choses avec leurs propres mots, avec leurs propres accents, en exposant leurs plaies, leurs bosses, leurs « délits de sales gueules » et autres stigmates, c'est ainsi que les « mauvais sujets » de l'immigration parviennent à croire enfin qu'ils peuvent être quelqu'un d'autre qu'une imitation, quelqu'un d'autre que le jouet du mauvais sort politico-médiatique, quelqu'un d'autre qu'une existence clonée par le regard des autres.
- 22 Reste, malheureusement, que l'immigration n'a pas le monopole de l'ethnicité et qu'un autre discours de la guerre des races produit encore des bêtes immondes au sein même de l'espace politique national. Et cela au nom d'une ethnicité majoritaire qui reprendrait à son compte la litanie des sans-grade et des oubliés de l'histoire.

---

## NOTES

- 1.. Ainsi souligne-t-il : « *Le mot œuvre et l'unité qu'il désigne sont probablement aussi problématiques que l'individualité de l'auteur* », *Dits et écrits*, T. I, Paris, Gallimard, 1994, p. 795.
- 2.. M. FOUCAULT, « Entretien avec Michel Foucault », *Dits et écrits*, T. III, Paris, Gallimard, 1994, p. 140-160.
- 3.. A. BOUBEKER, *Les Mondes de l'ethnicité*, Paris, Balland, 2003.
- 4.. M. FOUCAULT, « Il faut défendre la société », *Cours au Collège de France. 1976*, Paris, Gallimard/Seuil, 1997.
- 5.. *Ibid.*, p. 8-9.
- 6.. *Ibid.*
- 7.. *Ibid.*, p. 9.
- 8.. A. SAYAD, *La Double absence*, Paris, Seuil, 1999.
- 9.. M. FOUCAULT, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir », in P. DREYFUS et H. RABINOW, *Michel Foucault. Un parcours philosophique*, Paris, Gallimard, Folio/Essais, 1992, p. 297-321.
- 10.. M. FOUCAULT, « Il faut défendre la société », *op. cit.*, p. 62.
- 11.. Voir H. LE BRAS, *Le Sol et le Sang*, Paris, Éditions de l'Aube, 1994.

- 12.. M. FOUCAULT, « Il faut défendre la société », *op. cit.*, p. 52.
  - 13.. *Ibid.*
  - 14.. Voir G. NOIRIEL, « Français et étrangers », *Lieux de mémoire*, sous la direction de P. NORA, Paris, Gallimard, 1997.
  - 15.. Voir *L'Impossible prison. Recherches sur le système pénitentiaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, réunies par M. PERROT, Paris, Seuil, 1980, p. 49.
  - 16.. M. DE CERTEAU, *La Prise de parole*, Paris, Seuil, 1994.
  - 17.. M. FOUCAULT, « La vie des hommes infâmes », *Dits et écrits*, T. III, Paris, Gallimard, 1994, p. 243.
  - 18.. *Ibid.*
- 

## RÉSUMÉS

Le concept de « guerre des races » développé par Foucault dans son cours de 1976 au Collège de France est un modèle d'intelligibilité de l'histoire qui met en perspective une contre histoire – l'histoire des oubliés de l'Histoire – face au modèle classique de la souveraineté. Dans un contexte marqué par le déclin de l'État nation, ce concept ouvre de nouveaux horizons aux études sur l'ethnicité à travers une histoire de l'immigration qui ne serait pas confondue avec celle d'une assimilation au « creuset français ».

Foucault's concept of "war of races" developed in his 1976 course at the Collège de France is a model of intelligibility of history that puts an anti history into perspective – the history of the people forgotten by History – towards the classic model of sovereignty. In a context marked by the decline of the nation-state, this concept opens new horizons to the studies of ethnicity through a history of immigration that would not be mistaken with that of an assimilation in the "French melting-pot".